

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Lectures en muséologie (2HA2193)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en études muséales	Séminaire: 2 pg	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Pierre Alain Mariaux

Contenu

Chacun s'accorde à reconnaître que l'objet de la muséologie, science appliquée selon Georges-Henri Rivière, consiste en l'organisation des musées et plus particulièrement la manière de conserver et de présenter les collections. Mais une lecture critique de l'histoire des réflexions muséologiques à travers quelques textes, certains fondateurs, permet de préciser ce propos : il apparaît ainsi que la muséologie est une discipline « nomade », qui étudie le projet muséal dans la longue durée, s'attachant entre autres aux questions de la gestion, de la recherche, de la conservation, du classement, de la mise en valeur des collections, de la médiation, de l'animation, etc. L'objectif général de cet enseignement est d'introduire à la littérature consacrée à l'histoire de la muséologie, dans une optique qui est celle de l'acteur muséal.

Les textes choisis balisent la réflexion sur la nature des musées, sur leur fonction, mais aussi sur leur valeur symptomatique d'une civilisation moderne. L'enseignement vise à initier les étudiants à la connaissance de ces textes, ainsi qu'à la manière dont ils ont été appréhendés et utilisés aujourd'hui, chez les théoriciens contemporains.

Le calendrier des séances détaille le contenu de l'enseignement et établit la suite des thèmes abordés, de même que la liste des lectures obligatoires à conduire en cours de semestre ; enfin, le calendrier suggère, cas échéant, quelques lectures complémentaires.

La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leur enseignant-e de leur absence par mail avant la séance.

Forme de l'évaluation

La participation active en salle de classe est attendue de chaque étudiant-e. L'évaluation prend la forme d'un travail au cours du semestre et d'un examen en session ; la note résulte de la pondération de ces deux tâches. 1) En cours de semestre, les étudiant-e-s effectuent, par groupes de deux ou trois, la présentation orale (30 minutes) du texte hebdomadaire ; un second groupe d'étudiant-e-s prend le rôle de répondant-e-s de la séance, ce qui consiste à préparer des questions et à animer la discussion. L'ordre de passage est établi lors de la séance inaugurale (16 septembre 2025). La présentation et l'animation comptent pour 30% de la note finale. 2) Examen oral en session de 30 minutes (avec 30 minutes de préparation), sous la forme d'une lecture de texte commentée avec questions. L'examen oral compte pour 70% dans la note finale. Pour l'examen oral, les critères d'évaluation sont la capacité de poser une problématique sur la base des lectures accomplies au cours du semestre, la qualité de l'expression orale, l'aptitude à conduire un discours analytique et critique cohérent.

En cas de bascule à distance, les modalités sont un examen oral « open book » de 30 minutes (avec 30 minutes de préparation), en première comme en seconde tentative.

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux dans le cadre académique est tolérée, dans la mesure où l'étudiant-e le signale expressément dans les notes de bas de page de ses travaux. Pour cela, il-elle s'en référera au Guide sur le travail académique et l'intégrité scientifique rédigé par le rectorat (https://intranet.unine.ch/sacad/wp-content/uploads/sites/27/UniNE_Plagiat_guide_etudiants.pdf). L'utilisation de l'IA sans mention est traitée comme un cas de plagiat.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec en première tentative, les modalités de rattrapage sont les suivantes.

- 1) Pour la partie "Présentation en salle de classe". Si le résultat est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en un travail supplémentaire sous la forme d'un essai écrit en rapport avec la lecture hebdomadaire.
- 2) En cas d'échec à l'examen oral, les modalités sont identiques au mode d'évaluation; la séance de rattrapage est organisée lors de la session d'examens suivante.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Lectures en muséologie (2HA2193)

Documentation

Des lectures obligatoires sont proposées au cours du semestre; elles figurent sur le syllabus du cours et sont téléchargeables depuis le portail des cours Moodle. Par ailleurs, des lectures recommandées sont également signalées dans le syllabus (elles sont en principe disponibles dans la bibliothèque numérique de muséologie, sur Moodle).

Pré-requis

Aucun pré-requis.

Forme de l'enseignement

Enseignement en partie frontal (séances introductives); en partie séminaire avec présentation orale des étudiants et participation critique de l'ensemble de l'auditoire.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Analyser un texte et/ou une source documentaire
- Produire un discours analytique cohérent
- Expliquer un texte à l'oral

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Produire des recherches à un niveau approprié
- Organiser ses connaissances
- Travailler en équipe
- Prendre des initiatives
- Concevoir une analyse critique